

## DEUXIÈME PARTIE

### CONTEXTES ET ÉTAT DES CONNAISSANCES AVANT L'OPÉRATION

**Importance du site et historique de la recherche**

**Contexte géologique**

**Contexte environnemental**

**Contexte historique et périodisation**

**Contexte architectural général**



## 1 . IMPORTANCE DU SITE ET HISTORIQUE DE LA RECHERCHE

Michel PIECHACZYK, Florian RENUCCI

L'importance scientifique du site tient dans la réunion, dans un même lieu, d'un remarquable monument médiéval composite au sein de son domaine naturel, de son hydrographie et de son implantation le long de la voie romaine d'Orléans à Sens.

La tour-maîtresse de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, attribuée à Robert III Clément, offre des vestiges sur plus de 16 mètres de hauteur, avec des aménagements résidentiels étagés.

L'enceinte, fin XII<sup>e</sup>-début XIII<sup>e</sup> siècle, attribuée à Henri Clément, maréchal et conseiller militaire de Philippe II Auguste, est parfaitement conservée sur tout son périmètre. Sa construction est contemporaine de celle du château du Louvre, archétype d'un nouveau modèle militaire dont elle constitue un des premiers exemples de planification, dans la sphère des officiers royaux. Les quatre tours de flanquement, ainsi que les deux tours encadrant la porte, ont conservé toute leur hauteur. Deux d'entre elles possèdent encore leur voûte d'arêtes du deuxième niveau. La totalité des percements d'archères sur les deux niveaux offre l'opportunité de proposer une typologie des ouvertures. De plus, les restes du chemin de ronde périphérique et continu permettent d'appréhender les circulations en matière de défense active autour de l'an 1200.

La période royale du XIV<sup>e</sup> siècle (Philippe le Bel) est attestée par les vestiges d'un hôtel seigneurial avec deux ailes de logis en partie enterrées. Pour cette période, les percements de baies présentent des modénatures explicites.



**Fig. B 01**

Site de Mez-Le-Maréchal.  
Vue aérienne vers le sud-est.

Le château avec son enceinte entourée de douves est en haut à gauche.

L'église du Mez, en ruine dans les arbres, est en bas à droite du cliché.

(Photo : ADM)

Le château est entouré de ses douves en relation avec l'hydrologie locale. Les levées de terre formant contrescarpe et un réseau de fossés au-delà conservent la morphologie de la gestion de l'espace péri-castral.

La fondation et l'implantation d'une église hors les murs, citées dès le XII<sup>e</sup> siècle et aujourd'hui en ruines, n'ont jamais encore été étudiées (**figure B 01**).

Le château de Mez-le-Maréchal a été acquis par M. Florian Renucci en avril 2016, ainsi qu'une vingtaine d'hectares des terres environnantes, ainsi que l'église en ruines (à 100 m au nord-ouest). Ce site, resté dans le domaine privé depuis sa construction, a été inscrit à l'inventaire supplémentaire en 1940. Jusqu'à maintenant, aucun chercheur ni aucune équipe n'a mené d'études approfondies aussi bien sur le plan archéologique que sur le plan architectural. Depuis 2017, Florian Renucci a initié une ouverture au public et accueille une équipe de chercheurs sur le bâti médiéval (Association loi 1901 – *Les Amis du Mez*).

Une première campagne d'étude, en 2019, de « prospection thématique » dans le cadre de l'axe 11 (Les constructions élitaires, fortifiées ou non, du début du haut Moyen Âge à la période moderne), a replacé le monument dans un réseau topographique précis. L'étude détaillée de l'architecture de la porte, cantonnée de tours, apporte les premiers éléments d'une architecture du XIII<sup>e</sup> siècle et de la mise en œuvre de ses matériaux.

Parmi les quelques études partielles antérieures, on peut noter par ordre de publications :

- MICHEL Edmond (1878) - Dordives, Plan du château de Mez-le Maréchal. Dans : *Monuments religieux, civils et militaires du Gâtinais (département du Loiret et de Seine-et-Marne) depuis le XI<sup>e</sup> siècle au XVII<sup>e</sup> siècle*, 5e fasc., Lyon, Lib. Générale Henri Geog, p. 104-108.
- POUILLAIN H. (1891) - *Le Mez-le-Maréchal, Notice*, Société historique et archéologique de l'Orléanais, 5 p.
- STEIN Henri (1930) - Le Mez-le-Maréchal, *Congrès Archéologique de France*, 1930, p. 233-241.
- CHÂTELAIN André (1983) – Mez-le-Maréchal. Dans : *Châteaux-forts et féodalité en Île-de-France du XI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle*, Nonette, 507 p. (Collection Patrimoine), p. 257-262.
- MESQUI Jean (1988) - *Île-de-France gothique, Les demeures seigneuriales*, tome 2, Paris, Picard. (Les Monuments de la France gothique), p. 238-239.
- MESQUI Jean (1991) - *Châteaux et enceintes de la France médiévale, tome 1*, Paris, Picard, p. 47, 57, 63, 112, 136, 196, 298, 330.
- MESQUI Jean (1991) - *Châteaux et enceintes de la France médiévale, tome 2*, Paris, Picard, p. 70, 262.
- HAYOT Denis (2015) – Fiche « Mez-le-Maréchal », dans : *L'architecture fortifiée capétienne au XIII<sup>e</sup> siècle*. Thèse de doctorat en Histoire de l'art et archéologie (Dir. Dany Sandron).

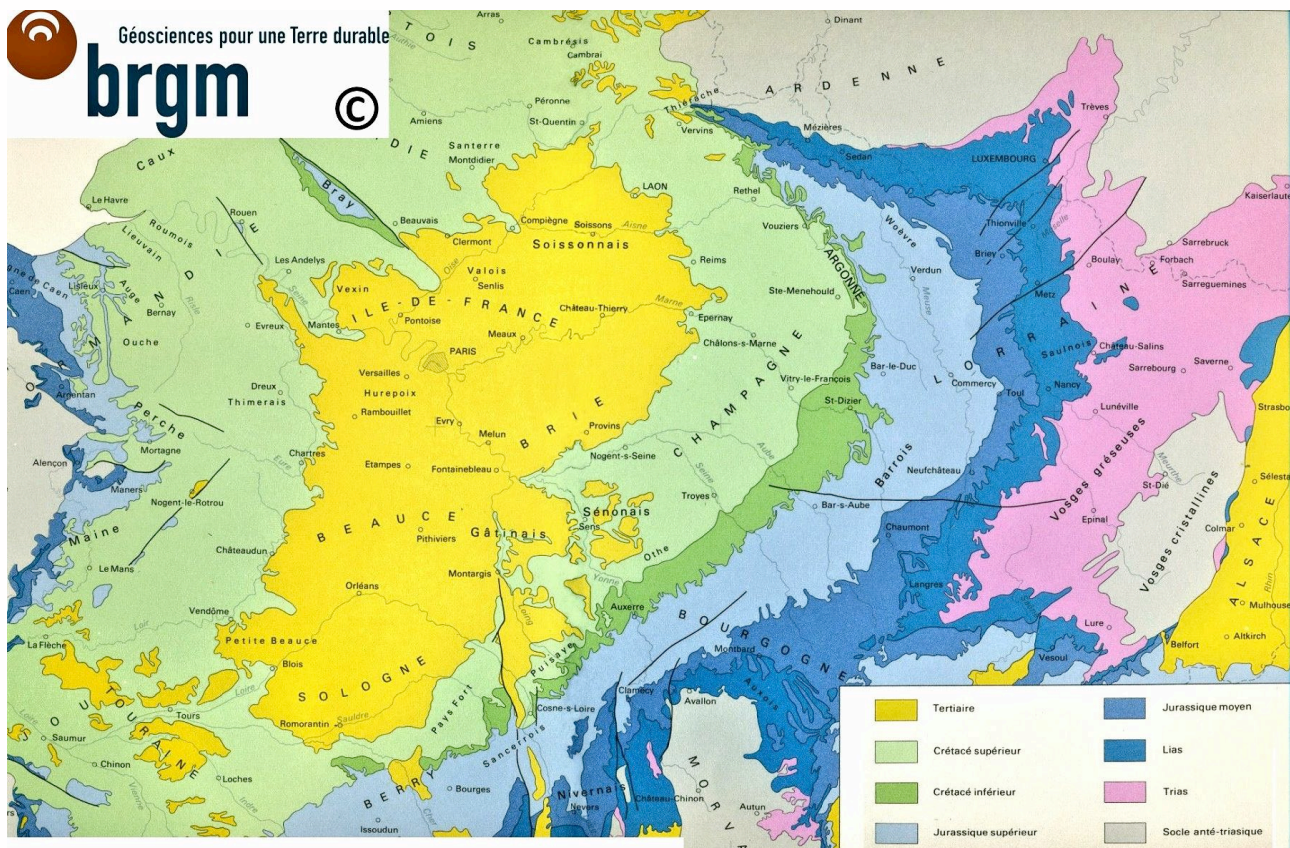
Sur le plan historique, Florian Renucci et Gilbert Baumgartner ont fait un premier récapitulatif en 2017, dans :

- BAUMGARTNER Gilbert (2017) – Les bâtisseurs du Mez : La famille Clément, *Bulletin de la Société d'Émulation de Montargis*, n° 169 et *Bulletin de l'Association de Sauvegarde du Patrimoine et de la Biodiversité des Vallées du Betz et de l'Ardouze*, n°1, Janvier 2017, p. 6-9.
- BAUMGARTNER Gilbert (2017) - Le château de Mez-le-Maréchal à Dordives, de la noblesse à la roture, *Bulletin de la Société d'Émulation de l'Arrondissement de Montargis*, n°171, juillet 2017, p. 18-37.
- BAUMGARTNER Gilbert (2018) – Rencontre avec un fantôme à l'ombre du donjon, *Bulletin de l'Association de Sauvegarde du Patrimoine et de la Biodiversité des Vallées du Betz et de l'Ardouze*, n°3, p. 3-6.
- COCHIN Monique, GEMTON Francine, DELPECH Sylviane, PIECHACZYK Michel (2019) – Aperçu du domaine du Mez au début du XVIII<sup>e</sup> siècle d'après un document de 1720. Dans : PIECHACZYK Michel (Dir.) – *Château de Mez-le-Maréchal – Dordives (Loiret), Rapport archéologique de prospection thématique 2019*, Amis du Mez, Le Bignon-Mirabeau, p. 111-120.
- RENUCCI Florian (2017) – Les deux châteaux du Mez, *Bulletin de la Société d'Émulation de Montargis*, n° 169 et *Bulletin de l'Association de Sauvegarde du Patrimoine et de la Biodiversité des Vallées du Betz et de l'Ardouze*, n°1, Janvier 2017, p. 10-14.
- RENUCCI Florian (2019) – État des recherches sur l'origine de la famille Clément. Dans : PIECHACZYK Michel (Dir.) – *Château de Mez-le-Maréchal – Dordives (Loiret), Rapport archéologique de prospection thématique 2019*, Amis du Mez, Le Bignon-Mirabeau, p. 91-101.

## 2. CONTEXTE GÉOLOGIQUE

Virginie BEMER, Martine PIECHACZYK

Le château du Mez montre une belle homogénéité de conception de construction architecturale. Cependant, en affûtant notre regard, on peut constater que plusieurs types de matériaux différents ont régulièrement été utilisés pour son édification. Les recherches précédentes ont permis de localiser de très nombreux affleurements de roches, encore très souvent perceptibles dans le paysage boisé proche du château. Nul doute, les bâtisseurs médiévaux n'avaient que l'embarras du choix.

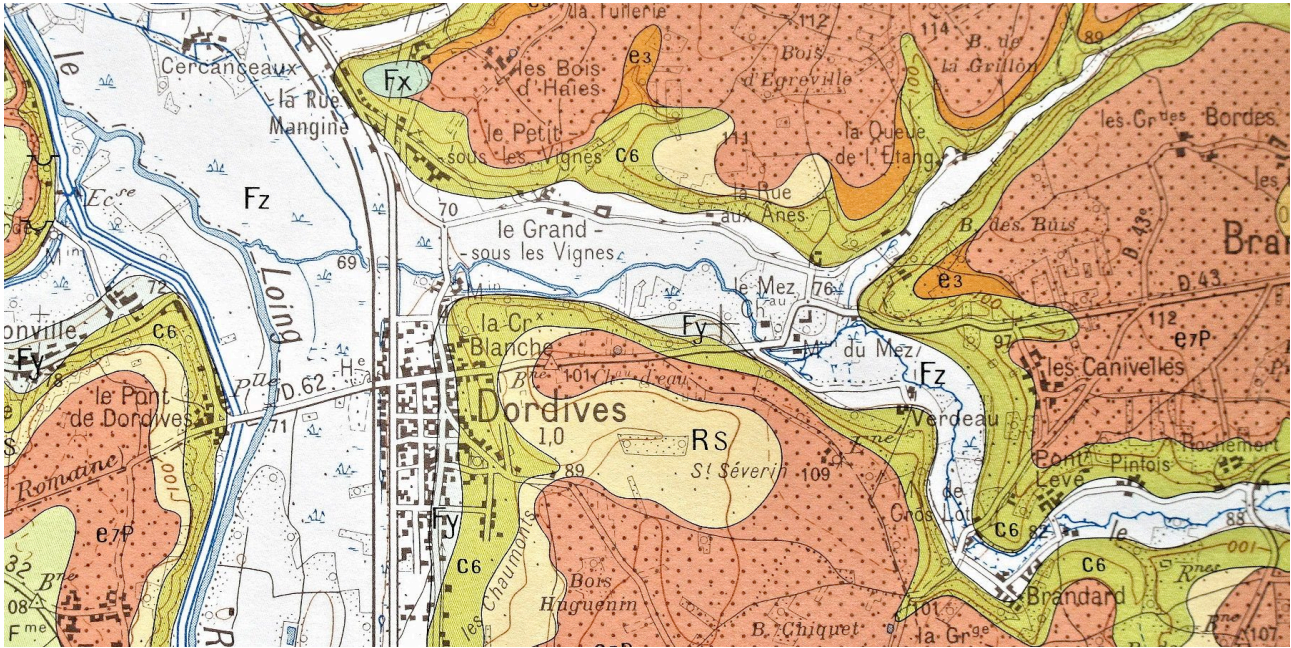


**Fig. B 02** - Synthèse géologique du Bassin de Paris, Mémoire du BRGM n°102, 1980, Carte géologique G1. © BRGM.

Une opportunité pour étudier, non seulement la géologie des environs, mais également les différents matériaux utilisés pour l'édification du monument. Il s'agit donc là d'évaluer le potentiel d'approvisionnement de proximité en étudiant le sous-sol de Dordives et de ses environs immédiats.

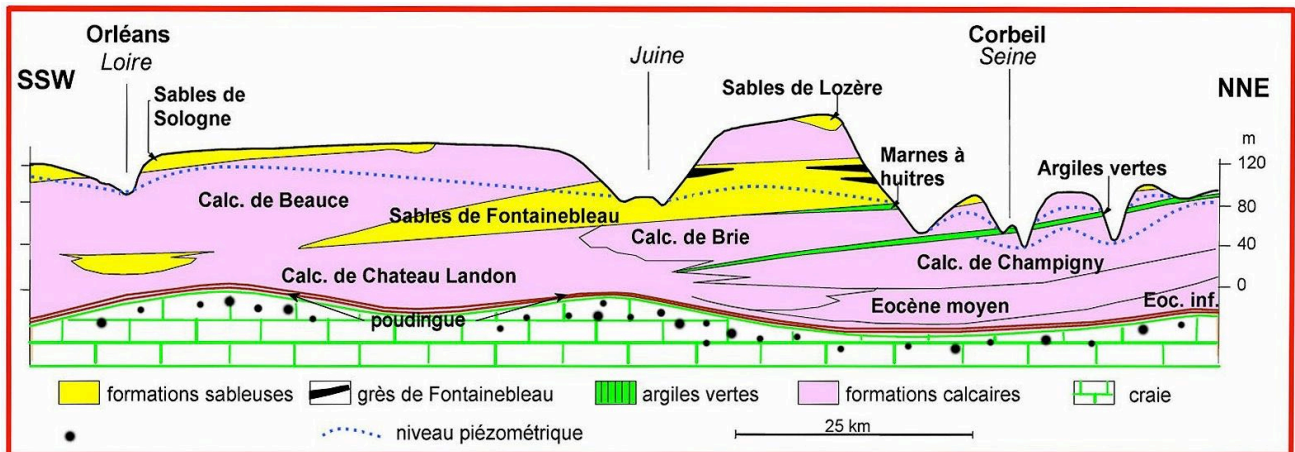
La commune de Dordives est située au sud du Bassin parisien à la lisière de la Seine-et-Marne (**figure B 02**) et au nord de Montargis.

Les vallées du Betz et des Ardouses ont un relief typique de vallées fluviales du Bassin parisien, faisant apparaître sur leurs flancs une succession de formations géologiques affleurantes, ce qui permet de les étudier aisément (**figure B 03**).



**Fig. B 03** - Carte géologique de Dordives et ses proches environs. © IGN

Une coupe géologique (**figure B 04**) schématisque localise les différentes couches sédimentaires. Elle explicite l'histoire géologique de ce secteur et permet ainsi d'appréhender les sites d'approvisionnement pour l'édification du château.



**Fig. B 04** - Coupe géologique générale nord-sud du Bassin parisien (Calc = Calcaire). Les terrains tertiaires sont situés au-dessus de la craie campanienne. D'après BARITEAU A., THIRY M., 2001.

**La craie campanienne** forme un « socle » sur toute la région du Gâtinais, substratum pour les formations tertiaires présentes par-dessus. Elle témoigne de l'existence d'une importante transgression marine à la fin du crétacé (environ 100 MA) ayant largement envahi la région, le nord de la France et une partie de l'Angleterre. La pureté chimique de cette craie et l'absence de sables montrent que les rivages marins étaient alors très éloignés de la région.

Cette roche sédimentaire calcaire blanche étant d'origine marine, elle est principalement constituée de nannofossiles, des coquilles de monocellulaires, les coccolithes et des microfossiles (COLLETÉ Claude 2014, p.173), avec des insertions d'échinides - un micraster a été mis au jour sur le flanc d'un coteau (CHAVAN-MONTOCCHIO 1968). Elle contient, dans sa partie supérieure bioturbée de nombreux nodules de **silex blonds à brunâtres**, disséminés assez régulièrement.

La formation dite de « **poudingues** » est un conglomérat contenant pêle-mêle des galets de toutes dimensions, liés par une argile maigre (FOUCAULT-RAOULT 2010). Ces chailles jurassiques proviennent du Nivernais, au sud de la région étudiée : les galets les constituant sont parfaitement roulés comme ceux d'un rivage actuel. Elles témoignent d'un dépôt fluviatile transporté et déposé par des cours d'eau (POMMEROL-FEUGUEUR 1968, p 25).

**Le calcaire de Château-Landon** est un calcaire lacustre qui surmonte la craie campanienne. Il s'est déposé au-dessus des formations détritiques, la mer en régression ayant laissé place à un lac qui couvre la partie sud-est et est du Bassin parisien (BARUSSAUD, GUZIK 2003). Au cours des régressions, des réseaux de rivières préfigurent l'hydrographie actuelle (VRIELYNCK 2014 p. 44). C'est un calcaire siliceux, très dur, mêlé à des marnes de différentes couleurs, et souvent caverneux (phénomène de meuliérisation) (POMEROL, FEUGUEUR 1968, p. 24-25). Cette roche est une excellente pierre de construction. Elle est encore exploitée de façon industrielle à Souppes-sur-Loing et affleure fréquemment à la surface, notamment le long des Ardouses et du Betz, à Dordives et ses environs immédiats.

**Les sables de Fontainebleau** témoignent d'une ultime transgression marine : cette couche du Stampien n'est pas présente à Dordives, mais on en trouve en abondance à quelques kilomètres au nord et jusqu'à Orléans, au sud (VRIELYNCK 2014 p. 45).

L'énumération de ces couches géologiques facilement exploitables nous amènera à réaliser un inventaire des carrières abandonnées, ou encore en exploitation, ayant laissé une trace durable dans le paysage local, dans le but d'évaluer la possibilité qu'avaient les constructeurs du Moyen Âge de s'approvisionner en matériaux, pour l'édification du monument.

## Bibliographie

BARITEAU A., THIRY M. (2001) - Analyse et simulation des transferts géochimiques au sein d'un aquifère : la nappe de Beauce et l'altération des Sables de Fontainebleau. Dans : *Bulletin de la Société géologique*. France, 172, p. 367-381.

BARUSSAUD S., GUZIK J.-M. (2003) - *Reconnaissance géotechnique, Centre d'Interprétation du Patrimoine de Brie-Comte-Robert*, (dactyl.), dépôt Centre d'Interprétation du Patrimoine de Brie-Comte-Robert.

CHAVAN A., MONTOCCHIO H. (1968)- *Fossiles classiques, enchaînements et détermination*, Paris, éd. Société d'Édition d'Enseignement Supérieur, 238 p.

COLLETÉ C. (2014) – Le Crétacé supérieur de Champagne. Dans : GELY Jean-Pierre, HANOT Franck (dir.) - *Le Bassin parisien, un nouveau regard sur la géologie : Cinquantenaire de l'Association des Géologues du Bassin de Paris*, Paris, éd. Association des Archéologues du Bassin de Paris, p.106-123

FOUCAULT A., RAOULT J-F. (2010) - *Dictionnaire de géologie, géophysique, préhistoire, paléontologie, pétrographie, minéralogie*, Univers Sciences, Dunod. 388 p.

POMEROL C, FEUGUEUR L (1968) - *Bassin de Paris, Île-de-France*, Paris, Masson et Cie, p 24-25

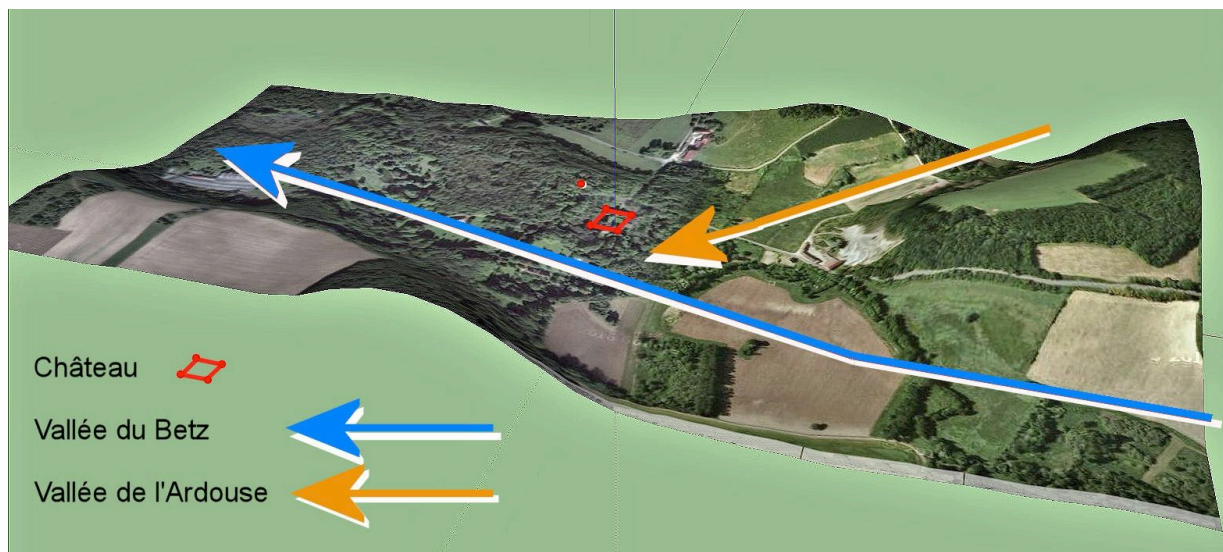
VRIELYNCK B. (2014) - Géodynamique du Bassin parisien dans le contexte de la plaque eurasiennne. Dans : GELY Jean-Pierre, HANOT Franck (dir.) - *Le Bassin parisien, un nouveau regard sur la géologie : Cinquantenaire de l'Association des Géologues du Bassin de Paris*, Paris, éd. Association des Archéologues du Bassin de Paris, p. 44-45

### 3 - CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

#### Les vallées du Betz et des Ardouses

Florian RENUCCI

Le château de Mez-le-Maréchal est implanté au carrefour de deux vallées glaciaires : la vallée du Betz et la vallée des Ardouses. Le Betz, après avoir creusé le plateau du Gâtinais d'est en ouest, forme un large méandre orienté au nord et rencontre la vallée des Ardouses, plus étroite, orientée plein ouest. L'aval des deux cours d'eau creuse une large vallée d'orientation est-ouest qui rejoint la vallée du Loing à deux kilomètres (**figure B 05**).

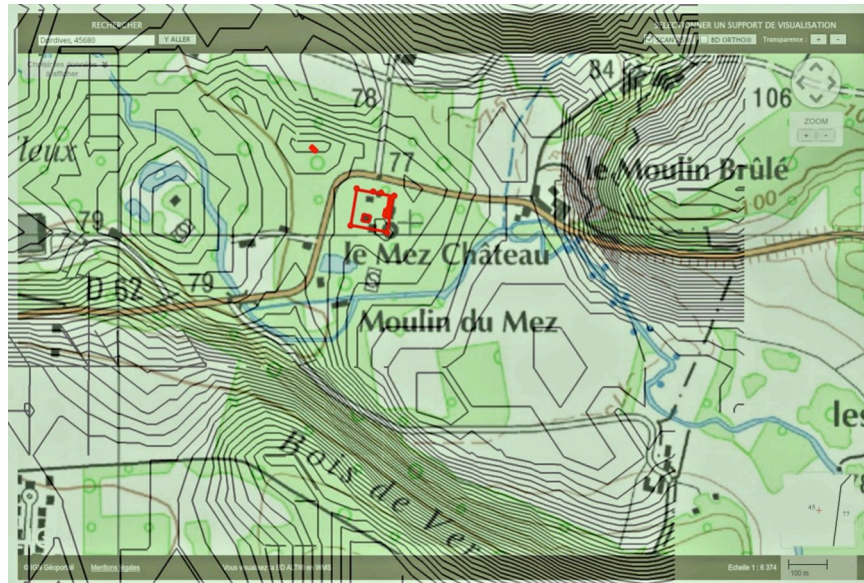


**Fig. B 05** - Rencontre des deux vallées glaciaires, la vallée du Betz et la vallée des Ardouses (DAO : Philippe Lefeuvre / ADM).

L'hydrographie a sculpté un relief très particulier, le site castral se situant sur la courbe de niveau 76 m NGF, c'est-à-dire de deux mètres au-dessus du cours du Betz et d'un à deux mètres au-dessous du cours de la rivière les Ardouses.

Cette configuration à mi-niveau entre deux cours d'eau a favorisé le creusement par l'homme d'une douve d'environ 20 m de largeur, entourant la totalité du château et alimentée par des sources (**figure B 06**), douve elle-même circonscrite par un talus de terre de 20 m de largeur sur 2 m de hauteur en moyenne qui fait office de contrescarpe et de digue pour résister aux crues du Betz.

Les données résultant des premiers relevés topographiques réalisés sur le secteur sud-est du château tendent à montrer une équivalence entre le volume de terre issu du creusement de la douve et celui du talus ce qui pourrait prouver que l'aménagement hydraulique des douves avec la construction du talus serait davantage la prolongation du programme de construction de l'enceinte, plutôt que le vestige d'une occupation précédente. C'est la suite du MNT qui confirmera cette hypothèse ou l'infirmera.



**Fig. B 06** - Superposition des courbes de niveaux à la carte IGN 1/25000 : Le château et son église (en rouge) se situent sur de petites éminences (DAO : Philippe Lefeuvre / ADM).

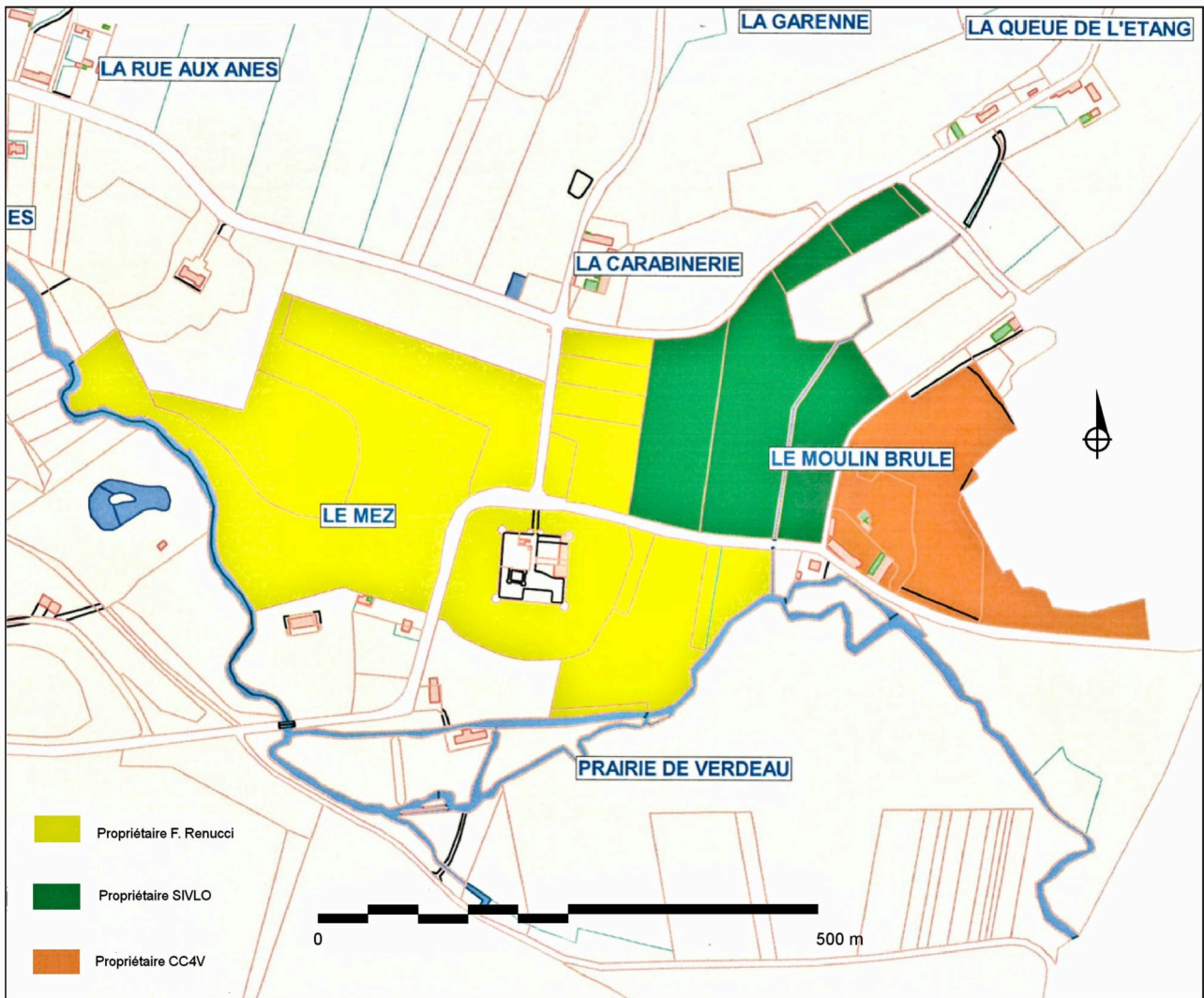
A une centaine de mètres au nord-ouest du château, les vestiges d'une église, mentionnée dès le XII<sup>e</sup> siècle, se situent à l'altitude de 75,5 m, soit à peu de chose près celle du site castral.

## Les zones humides

Le site naturel se compose de zones de cultures, de bois et de zones humides en contact direct avec le château (**figure B 05**).

Située dans le bassin versant du Loing, la vallée des Ardouses (**figure B 03**) longe en effet le Betz, à la frontière entre les départements du Loiret et de la Seine-et-Marne. Principalement composé de prairies humides, de boisements marécageux, mais aussi de quelques pelouses calcaires relictuelles, le site est traversé par un ruisseau, vestige de la rivière les Ardouses aux eaux remarquablement translucides.

Pâturées de manière trop intense pendant plusieurs années, les prairies bénéficieront bientôt d'une fauche estivale plus favorable au maintien des nombreuses plantes caractéristiques du lieu. La zone est gérée par le Syndicat de la vallée du Loing (SIVLO).



**Fig. B 07** - Répartition des différents propriétaires de l'environnement. Trajets du Betz et des Ardouses et toponymes actuels (DAO : Florian Renucci / ADM).

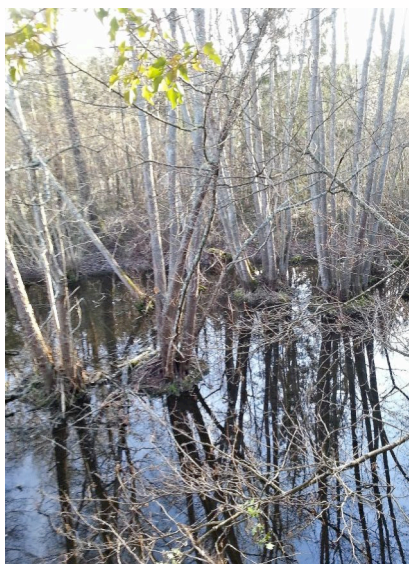
À l'est, la zone du Moulin brûlé est un site de carrières et de réserve naturelle, propriété de la Communauté de Communes des 4 vallées (CC4V).

L'environnement direct du château est particulièrement riche en zones humides.



**Fig. B 08** - Le bief du Moulin du Mez au sud du château (eaux du Betz)

(Photo : Michel Piechaczyk / ADM).



**Fig. B 09** - Douve ouest en eau en hiver

(Photo : Michel Piechaczyk / ADM).



**Fig. B 10** - Douve envasée à l'est

(Photos : Michel Piechaczyk / ADM).



**Fig. B 11** - Chemin sur la contrescarpe à l'est. Les espaces, jadis dégagés, sont envahis d'arbres et de taillis (Photo : Michel Piechaczyk / ADM).



**Fig. B 12** - Zone sud-est à l'extérieur de la contrescarpe. La coupe raisonnée des taillis et de la végétation a permis une première campagne de tests pour un relevé numérique de terrain à la recherche de mini-reliefs (Photo : Yvette Azelvandre / ADM).

## La flore et la faune

La présence de la **laïche à épis distants** (*carex distans*), de la **samole de Valérand** (*samolus valerandi*) et du **scirpe à une écaille** (*eleocharis uniglumis*) est symptomatique des milieux humides.

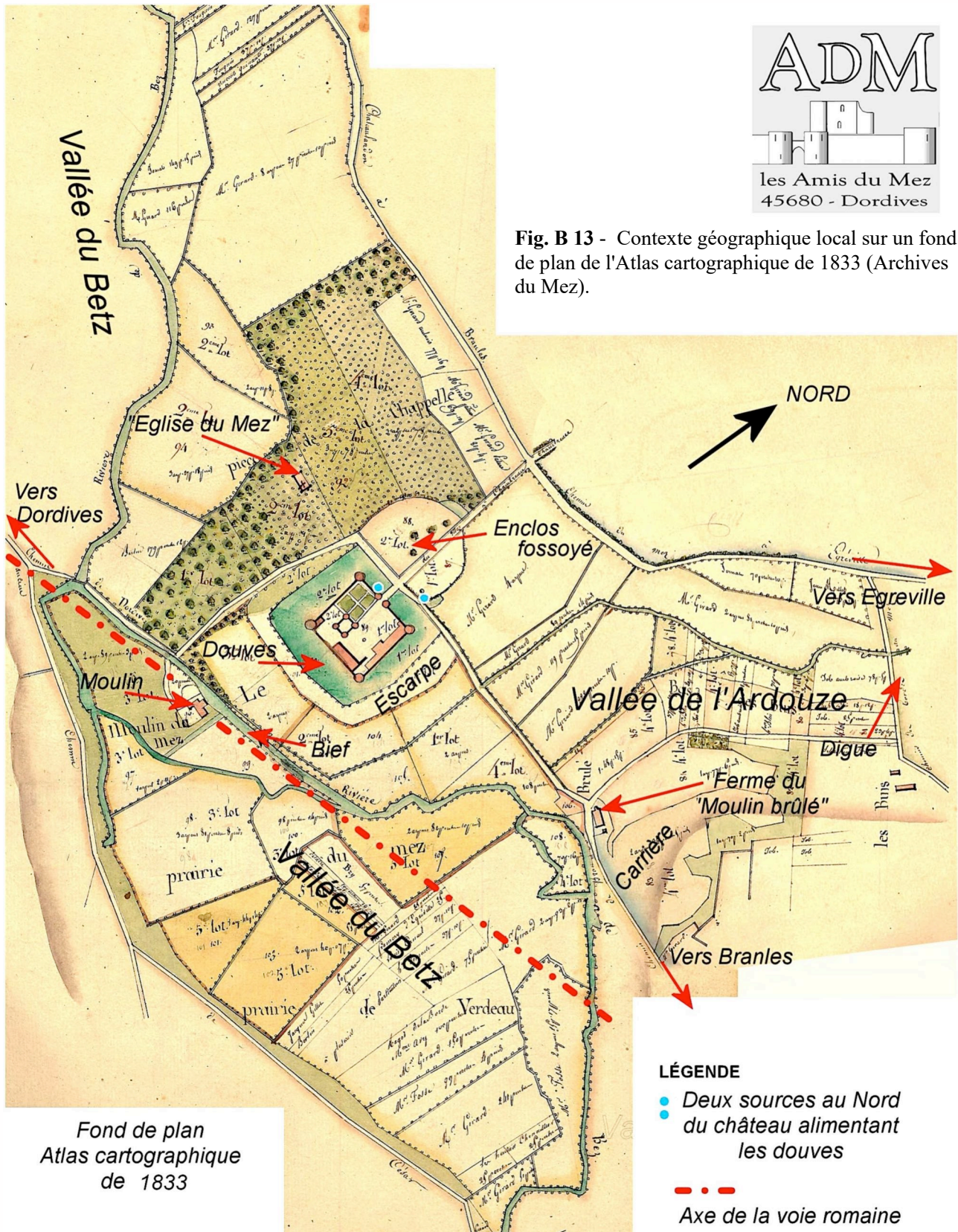
Quant aux oiseaux emblématiques de ces zones boisées, tels le **faucon hobereau**, la **linotte mélodieuse** et le **bruant jaune**, ils vivent là en nombre.

Les pâturages et les zones de cultures se trouvant à proximité du château recèlent des silex taillés allant du Paléolithique moyen au Néolithique. Le site castral est implanté en effet le long du tracé de la voie romaine qui reliait Sens à Orléans et le chapitre suivant atteste d'une présence continue de l'homme dans cette zone depuis la Préhistoire.

Sur un plan du XIX<sup>e</sup> siècle exécuté pour la vente par lots du domaine figurent clairement une occupation du territoire et une gestion dépendant largement d'un système hydraulique particulier (**figure B 13**).

## Hydrographie

Le fond de plan du cadastre napoléonien de 1832 ainsi que l'Atlas cartographique de 1839 sont des témoignages précieux qui permettent de resituer le lit ancien de la rivière les Ardouses. Le pendage nord-est/sud-ouest des terrains de cette vallée fait que cette rivière se jette naturellement dans le Betz en traversant la zone du site castral.



Cette configuration a rendu possible nombre d'aménagements hydrauliques au fil des siècles. Ainsi peut-on supposer que des vannes géraient l'eau courante des douves pour conserver un niveau constant en toute saison.

Sur les terrains au sud-est de la T2 se lit encore l'aménagement du fossé canalisant l'ancien lit de la rivière les Ardouses : il délimite, conformément à la cartographie du XIX<sup>e</sup> siècle, une route en forme de « quai » bordée sur plus de 100 m côté sud par le bief du moulin du Mez, et de l'autre au nord par le lit de la rivière les Ardouses.

Un autre captage de la rivière permettait en outre l'alimentation à proximité du château d'un étang, évoqué au XVII<sup>e</sup> siècle.

Il faut noter aussi l'existence jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle d'une digue barrant toute la vallée de la rivière les Ardouses en aval du château pour former un vaste étang dont le trop-plein alimentait la totalité du réseau hydraulique du Mez.

Aujourd'hui les captages d'eau en amont sur le plateau, pour les besoins de l'activité agricole, font que le lit de la rivière les Ardouses est quasiment asséché. Le rû qui subsiste est une résurgence de la nappe phréatique sortant d'une cavité rocheuse située à 400 m du château. Son eau extrêmement claire avec une température de 9° est reconnue par le Conservatoire des Espaces Naturels comme une frayère à truites avec une granulométrie de son cours comparable à celle des rivières de montagne. Des documents anciens nomment cette source : « la Fontaine du Roy ».

En comparant l'Atlas de 1833 avec le cadastre actuel, on peut voir que le lit de la rivière les Ardouses faisait une fourche dans la vallée. Le bras droit du lit a été asséché au XX<sup>e</sup> siècle et le bras gauche traverse aujourd'hui la route D 62, en rejoignant le Betz vers le sud par le creusement d'un fossé.

Les premiers résultats du Modèle Numérique de Terrain (MNT) confirme les lits des anciens ruisseaux (ROESCH Georgia, RENUCCI Florian (2019) - *Étude des microreliefs : le modèle numérique de terrain*. Dans : PIECHACZYK Michel - *Château de Mez-le-Maréchal, Rapport archéologique de prospection thématique, Axe 11*, p. 209-212.).

L'eau n'a cependant pas disparu des douves malgré l'assèchement de l'alimentation en eau courante puisqu'une source est toujours active au droit de la tour T5 et que l'ensemble des terrains en aval de la digue de « la Queue de l'Étang » forme une large zone humide se mettant rapidement en eau quand augmente la pluviométrie.



Hiver 2018

**Front nord - 2018 (Photo : ADM)**

## 4 - CONTEXTE HISTORIQUE et PÉRIODISATION

Florian RENUCCI

La seigneurie du Mez appartient depuis le début du XII<sup>e</sup> siècle à la **famille des Clément**, branche cadette collatérale de la maison de Château-Landon. Dans la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle, sous l'impulsion du chambellan Gauthier de Nemours, les frères Gilles et Robert III Clément occupent des situations importantes à la cour du roi Louis VII. En 1168, Robert III est nommé gouverneur du jeune Philippe Auguste. A la mort de Louis VII, en 1180, il s'érige en véritable régent du royaume, mais meurt en mai 1181. L'historiographie lui attribue la construction de la tour-résidence du Mez dans les années 1170. Ses deux fils Alberic et Henri, proches du souverain, seront les premiers maréchaux de France. La construction de l'enceinte du Mez ainsi que la fondation de l'abbaye de Cercanceaux, à proximité, sont attribuées à Henri Clément qui a récupéré la seigneurie du Mez après la mort de son frère au siège de Saint-Jean-d'Acre en 1191.

**Henri Clément**, époux d'Isabelle de Nemours, est un officier royal proche du souverain et qui a le privilège de siéger au conseil restreint du roi. En 1204 pour le récompenser d'une campagne victorieuse menée en Normandie et en Anjou contre les vassaux de Jean sans Terre, Philippe-Auguste lui donne la baronnie héréditaire d'Argentan. Après une victoire en Poitou sur le vicomte de Thouars, il reçoit en 1207 la garde du château de Parthenay. En 1214, pour empêcher l'arrivée des renforts d'Angleterre à la bataille de Bouvines, Philippe-Auguste le place au côté du prince royal, le futur Louis VIII, à la bataille de Roche-aux-Moines. Il succombera à ses blessures le 7 août 1214 et sera enterré à l'abbaye de Turpenay, en Anjou.

Le fils aîné d'Henri Clément, **Jean Clément**, né en 1208, reprend la charge de maréchal en 1225, à l'âge de dix-sept ans. Il hérite de la seigneurie du Mez et de celle d'Argentan. Il se marie en 1224 avec sa cousine germaine Aveline de Nemours. Père d'un Henri II Clément dont il assurera la continuité de la charge de maréchal, Jean Clément n'aura, selon les témoignages des chroniqueurs du XIII<sup>e</sup> siècle, de même que son fils, ni le prestige militaire ni les qualifications héroïques attachés à son aïeul, Henri I<sup>er</sup> Clément.

La construction de l'enceinte du château du Mez se situe, semble-t-il, après le retour en France de Philippe-Auguste et d'Henri Clément en 1192. Sa mise en œuvre, au cours de la dernière décennie du XII<sup>e</sup> siècle et de la première du XIII<sup>e</sup> siècle est contemporaine du chantier de construction de l'enceinte de la rive droite de Paris, commencé en 1190 et du chantier de construction du château du Louvre (1194 -1204). Le château du Mez constitue, dans la période charnière des années 1200, un des premiers exemples de fortification appliquant une conception globale de défense active comprenant des dispositifs de circulations unitaires. Seul un personnage comme Henri Clément pouvait être autorisé à entreprendre ce type de construction.

Au XIV<sup>e</sup> siècle, en 1313, le château entre dans les possessions de **Philippe le Bel**. Il prend un statut royal, avec l'atout d'un vaste domaine de chasse. Il sera donné en douaire à la reine de France,

Clémence de Hongrie (1293-1328), seconde épouse de Louis X le Hutin. Dans les années 1340, le Mez aurait été intégré au douaire de Jeanne de Bourgogne (1293-1349), épouse de Philippe VI de Valois (1328-1350) d'après certains historiens. Une douzaine de séjours royaux allant de Philippe IV le Bel à Charles V sont attestés au château du Mez par les donations faites aux abbayes voisines de pain et de vin consommés par la cour. L'agencement des logis a été modifié dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle en développant un programme d'hôtel royal. La transformation du château de Montargis en palais par Charles V, puis la création du duché de Nemours en 1404, dont il sera un satellite, portent un coup décisif au château du Mez, délaissé en tant que résidence princière.

Occupé par une garnison au XV<sup>e</sup> siècle, comme en témoignent des archères recreusées en canonnières, il subit vraisemblablement l'assaut victorieux des troupes anglaises en 1427. Il est repris ensuite par les troupes françaises de Charles VII. Des textes du XVI<sup>e</sup> siècle mentionnent un état de ruine.

Le château du Mez entre alors pour plusieurs générations dans la possession de **la famille de Thurin** au XVII<sup>e</sup> siècle qui réaménage un logis, servant de relais de chasse, et relève l'église en ruine. Délaissés en tant qu'habitation noble à partir du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, les bâtiments conservent un usage de ferme et sont remaniés jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle.



**Fig.C 01** - Détail d'un tableau du château de Mez-Le-Maréchal vu du nord. Au premier plan à droite, la ferme de la Carabinerie. Huile sur toile, fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, collection Le château du Mez [Photo : Michel Piechaczyk / ADM).

## Périodisation de l'évolution du monument

L'architecture actuelle du château, documentée par les sources historiques recensées, permet de détecter douze périodes marquant l'histoire du château. Cette périodisation ( abrégée en **P 1**, **P 2**, etc. ci-après) servira de référence et de cadre tant pour l'approfondissement de l'analyse du bâti que pour les futures recherches en archives.

Se basant sur l'existant, la périodisation ne prend pas en compte les hypothèses de constructions antérieures aux élévations. Les recherches archéologiques et documentaires futures pourront modifier les fourchettes de dates en fonction d'éléments nouveaux. La périodisation proposée constitue donc un outil méthodologique de travail et une aide à la compréhension chronologique du site.

### **Période 1 - 1170-1181 : tour résidence** (Construction des niveaux 1 et 2) Robert III Clément

- 1168 chroniques de St Germain d'Auxerre
- 1181 mort de Robert III Clément

### **Période 2 - fin XII<sup>e</sup> - XIII<sup>e</sup> : enceinte, logis, église, 3<sup>e</sup> niveau de la tour**

- 1190 fondation de l'abbaye de Cercanceaux
- 1192 retour de croisade (le Louvre n'est pas commencé)
- épopée d'Henri Clément, devenu seigneur d'Argentan et du Mez
- citations de l'église du Mez
- Henri Clément II, dernier de la maison, suit le roi Louis IX dans sa première croisade

### **Période 3 – XIV<sup>e</sup> : domaine du roi de France** (achat par Philippe le Bel)

- vente par Adam du Mez en 1313 d'après Henri Stein
- remaniement du logis des Clément, programme d'un hôtel royal appuyé sur la courtine sud, fenêtres à meneaux et coussièges XIV<sup>e</sup>, réhaussement de la T2
- en 1317, le roi en fait don à Clémence de Hongrie (STEIN 1930) inventaire de 1328, séjours royaux

### **Période 4 – XV<sup>e</sup> : château de garnison**

- réarmement des archères, creusement de bouches à feu
- siège(s) du château et destructions de la guerre de Cent ans, rubéfaction de plusieurs endroits

### **Période 5 – XVI<sup>e</sup> : château ruiné** (signalé comme tel au début du XVI<sup>e</sup> siècle)

- 1570: "État de ruine et masure", vendu par le prince Jacques de Savoie (épouse Anne d'Este, fille de Renée de France) à Jean Chesneau, maître d'hôtel ordinaire de la princesse Renée de France (belle-soeur de François 1<sup>er</sup>)

**Période 6 – XVII<sup>e</sup> : période de la famille Thurin**

- pigeonnier aménagé dans la T2 ?
- reconstruction de l'église du Mez
- restauration du bâtiment est, relevé avec des pierres de réemploi, aménagement de baies "médiévales"

**Période 7 – 1720-1764 : Monsieur de La Trémoille (prince de Talmont) et Mademoiselle de Vibraye**

- documentation historique, descriptif du domaine et plans terriers

**Période 8 - 1764 -1784 : achat par le couple Rouault d'Égreville (suite à adjudication)**

- le château quitte le domaine royal et passe au privé (?)
- installation sur place de M. Girard, receveur et marchand de bois

**Période 9 – 1784 -1890 : les Girard rachètent le château (puis Girard-Louvet, exploitation de bois)**

- construction de nouveaux bâtiments d'habitation,
- les anciens logis aménagés en exploitation agricole

**Période 10 – 1890 : le château villégiature (famille Bertillon)**

- interventions sur les tours T5 et T6 encadrant la porte nord
- indivision entre cousins, partition de la cour par des murets, vente de pierres
- percement de poternes

**Période 11 - 1953 : la propriété privée réunifiée (Monique Bertillon épouse Pierre Vincent)**

- mise en valeur du bâti, destruction des murets, reconstruction de l'ébrasement de la porte, bouchage de parement manquant sur les courtines, transfert de remblais de la cour pour des aménagements extérieurs

**Période 12 - 2016 : le monument ouvert au public (achat par Florian Renucci, valorisation culturelle, mise en place d'une unité de recherche historique et archéologique : *Les Amis du Mez*)**

## 5 - CONTEXTE ARCHITECTURAL

Florian RENUCCI, Michel PIECHACZYK

Le château-fort est constitué d'une **enceinte du XIII<sup>e</sup> siècle**, formant un carré extérieur de 64 m x 64 m, avec **quatre tours** rondes aux angles et une **porte flanquée de deux tours**. Les courtines ont une hauteur moyenne de 7,50 m correspondant au niveau du chemin de ronde, arasé, mais dont certaines parties du mur-parapet sont encore visibles à l'ouest. Aux courtines, épaisses de 1,95 m, sont accolés des bâtiments à l'est et au sud.

A l'intérieur de l'enceinte s'élève, excentrée dans le quart sud-ouest de la cour, une **tour-maîtresse** rectangulaire à quatre tourelles d'angle semi-circulaires.

### L'enceinte carrée

Les accès au rez-de-chaussée des tours se font par des portes à coussinets et linteaux, sises dans les angles des courtines. Les salles circulaires sont desservies par des couloirs biais, elles sont équipées d'archères à ébrasement simple. Les premiers niveaux des tours présentent systématiquement trois archères, l'une tirant dans l'axe de la porte d'entrée de l'enceinte et les deux autres assurant le flanquement latéral des courtines. Leurs deuxièmes niveaux présentent quatre archères, placées dans les angles morts des archères inférieures, offrant ainsi des fentes de tir en quinconce en façade extérieure. Il en va de même pour les tours encadrant la porte.

Toutes les tours de flanquement possèdent un plancher intermédiaire avec une salle en rez-de-chaussée et une salle à l'étage couverte par des voûtes d'ogives à quatre branches. On peut observer à l'étage que la continuité du chemin de ronde est assurée par des couloirs qui traversent systématiquement les murs des tours d'angle, à la manière d'une gaine, assurant les passages d'une courtine à l'autre. Des portes aménagées dans ces couloirs desservent leur deuxième niveau. Des escaliers rampants prolongent la gaine, permettant l'accès au troisième niveau des tours nord-est et sud-est.

La tour sud-est a été rehaussée d'un étage en moyen appareil de pierre de taille. Les pierres de corniches présentes attestent que la tour était couverte par une charpente en poivrière.

### La tour-logis primitive ou donjon

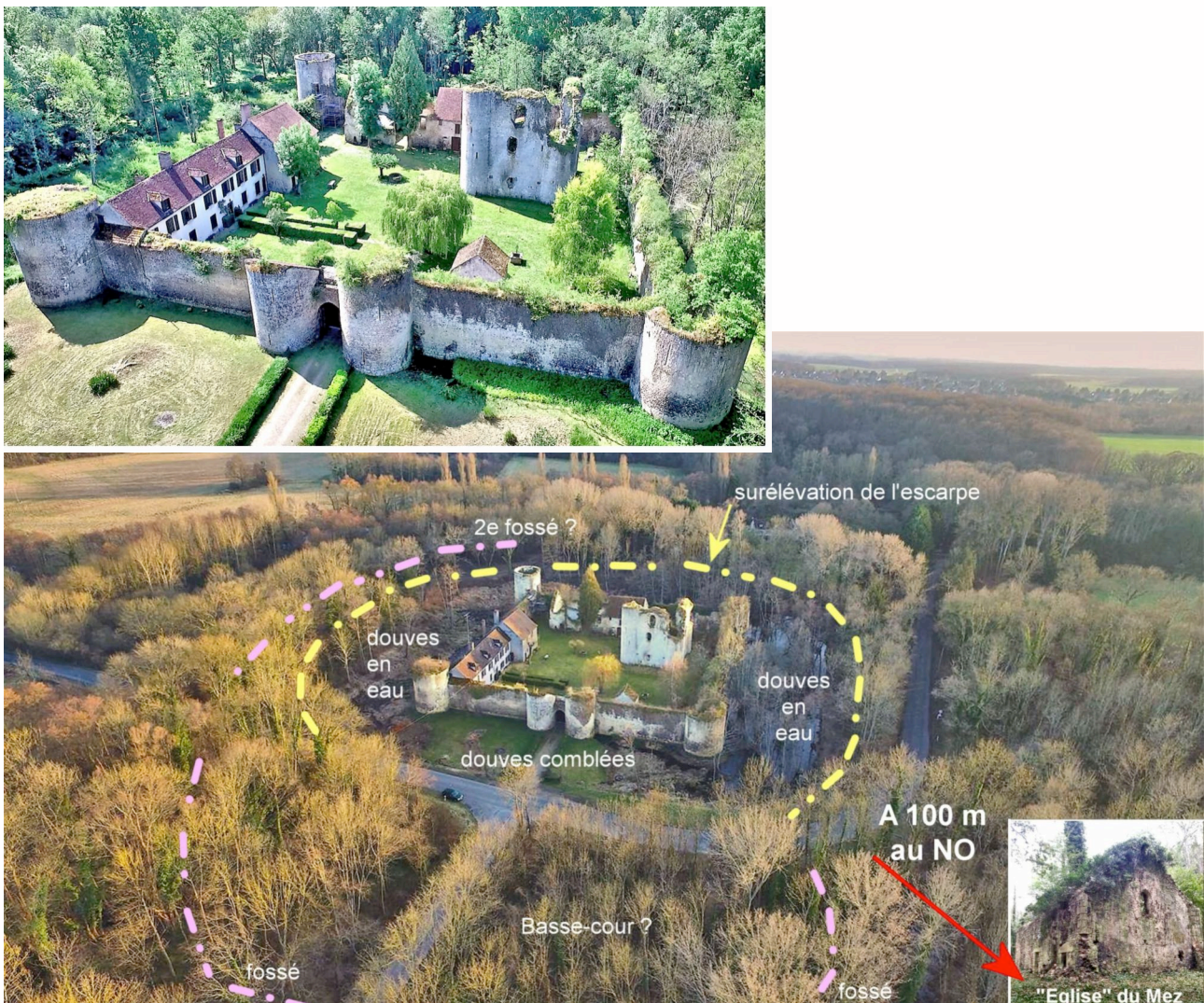
Construite dans la seconde moitié du **XII<sup>e</sup> siècle**, cette tour était constituée par un grand volume rectangulaire d'environ 15 m par 13,50 m, flanqué aux angles par quatre tourelles hémicylindriques peu saillantes, semi-engagées, l'ensemble présentant un petit appareil de moellons équarris, renforcé aux angles par de beaux chaînages de pierres de taille et régulièrement rythmé par les trous de boulins des échafaudages circulaires.

À l'intérieur, l'ouvrage ne comprenait que deux niveaux, simplement planchéiés, complétés par des espaces annexes dans les tourelles d'angle. Celle du nord-est était entièrement occupée par un escalier en vis à voûte en berceau hélicoïdale, qui assurait la liaison entre tous les niveaux. La porte semble avoir été percée, dès l'origine, au premier niveau de la face sud de la tour, de sorte qu'elle se

trouvait de plain-pied, ou quasiment, avec la cour. Les espaces du premier niveau n'ouvraient vers l'extérieur que par des jours aux fentes évasées vers l'extérieur, tandis que le second niveau était percé de grandes fenêtres, à raison d'une par face. Enfin, la tourelle d'angle sud-est accueillait, dès le premier niveau, un petit oratoire couvert d'une petite voûte d'arêtes.

Le niveau supérieur de la tour-logis correspond à une surélévation contemporaine de la construction de l'enceinte qui intègre le bâtiment au programme castral en en faisant une tour-maîtresse. Ce niveau, le seul équipé de longues archères, présente un appareil de moellons strictement identique à celui des autres ouvrages de l'enceinte, caractérisé par ses fréquentes assises de réglage, qui contraste avec le petit appareil régulier de la partie inférieure correspondant à l'ouvrage primitif.

**Les logis** ruinés et remaniés, qui par leur ampleur semblent avoir abrité un véritable programme palatial, se développaient au revers des courtines, sur toute la longueur de la face sud de l'enceinte, et sur une partie de la face est. Ils présentent des modénatures des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. Une longère, construite en deux étapes au XIX<sup>e</sup> siècle, est adossée à la courtine orientale. Ce nouveau bâtiment est contiguë à un logis médiéval remanié et sert encore d'habitation.



**Fig. C 02** - Le château de Mez-Le-Maréchal dans son écrin d'eau et de verdure. La tour-logis XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle est entourée de son enceinte XIII<sup>e</sup> siècle flanquée de tours. Le logis moderne est adossé à la courtine est (Cliché : Florian Renucci / ADM).

## 6 - LE PROGRAMME 2020

Les conditions de confinement sanitaire ont quelque peu modifié le programme initial. Le travail de recherche à distance s'est plutôt orienté sur le dépouillement d'archives, leur transcription et leur analyse.

**1 – L'approfondissement du contexte historique** s'est nourri de la moisson engrangée antérieurement à partir des Archives communales (Actes d'état civil) et départementales du Loiret et de Seine-et-Marne.

Le rangement progressif des greniers du château, par le nouveau propriétaire, a mis au jour des documents privés les plus divers : photos, estampes, tableaux, courrier, factures, baux, terrier... Cette matière première historique constitue les archives privées du Mez. Un des objectifs a été d'organiser la prise en charge, le classement et le référencement de ces documents jusqu'ici inexploités et qui racontent l'histoire du lieu, datant certaines transformations, et d'en entreprendre une transcription et une analyse.

De plus, l'étude du cartulaire de Néronville (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup>) a nécessité une traduction de cette archive écrite en latin médiéval.

**2 – L'étude architecturale de la campagne 2020** s'est proposée, selon les créneaux de déconfinement :

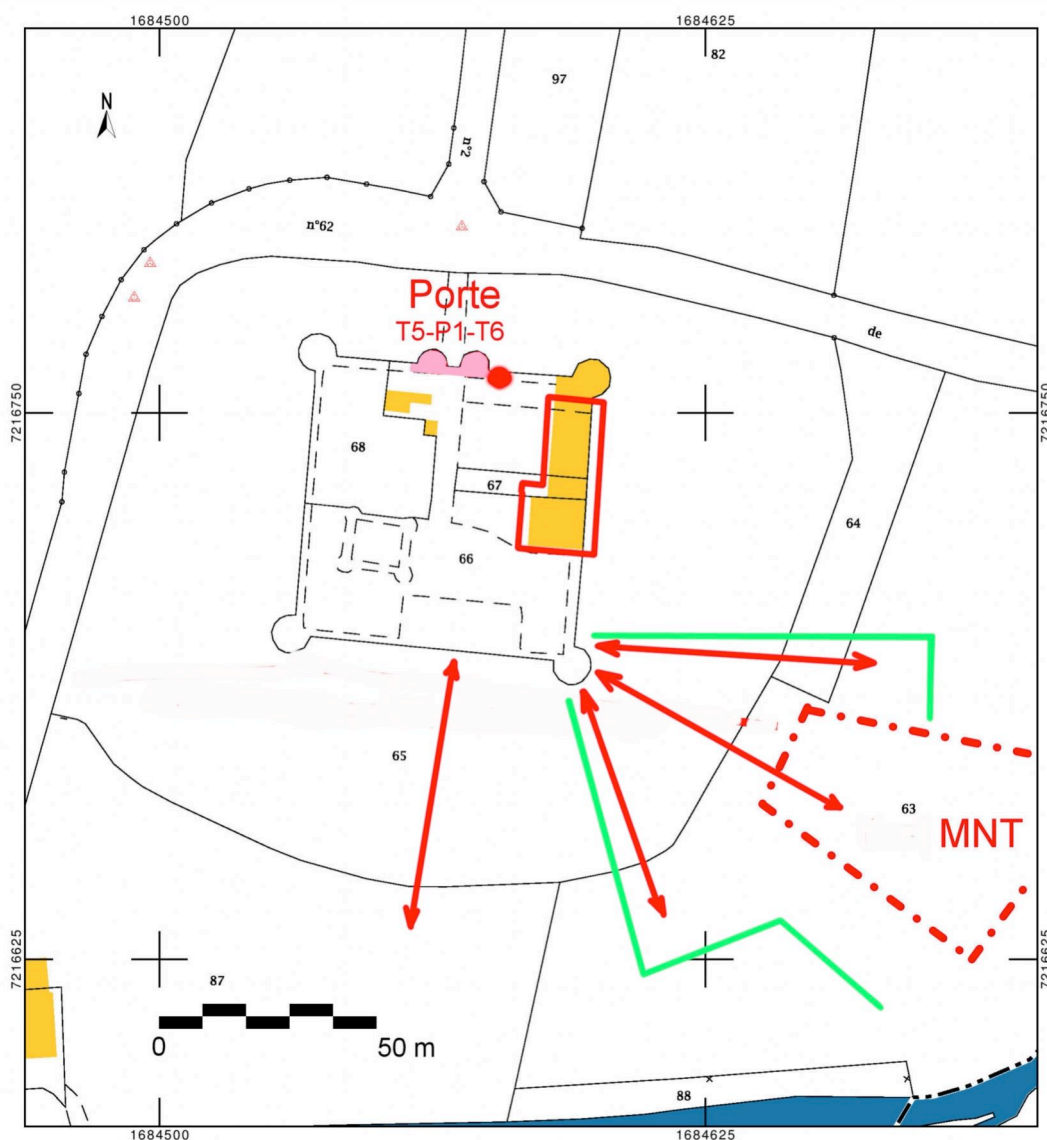
- de compléter la nomenclature des structures (mur, baies) des deux bâtiments habités, les bâtiments A et B, bâtiments contigus, et d'en relever les plans et élévations. Ce travail a pu s'appuyer sur la nomenclature déjà en place et sur le plan général maintenant bien calé topographiquement.

- d'étudier les circulations de l'ensemble de la porterie. En effet, la première campagne s'était concentrée sur les relevés et l'étude de la porte en arc brisé (avec assommoir et rainures de herse) cantonnée de deux tours encore en élévation avec tout son système d'archères. Les vestiges de l'escalier en vis, dont les parties hautes ont disparu, ont nécessité un relevé marche par marche afin de comprendre les liaisons de circulation verticale avec les circulations horizontales du niveau 2 (chambre de la herse) et du niveau 3 sommital des tours jumelles.

- d'étudier la jonction de la tour T6 avec la courtine nord-est (C1) pour comprendre la liaison de l'escalier en vis avec le chemin de ronde. L'étude et la fouille de la maçonnerie instable ont dû se faire à plus de 7 m de hauteur. L'équipe s'est dotée d'un équipement d'échafaudages (Société LAYHER, achat et mécénat) de type « Universel Lightweight ». Ce matériel a permis de concevoir une tour avec avancée en porte-à-faux, sans support direct sur les maçonneries. Les contreventements et une embase contre-poids conséquente ont permis d'assurer une très grande stabilité et une sécurité réglementaire.

**3 – L'étude des matériaux** s'est poursuivie par un programme spécifique d'observation et de quantification des pierres des courtines, complété par des études statistiques. Les relevés altimétriques des arases et des planées maçonnées de la courtine nord C5, extérieures et intérieures, ont permis une première approche des modes de construction et d'approvisionnement du château au XIII<sup>e</sup> siècle.

**4 – Le projet topographique** a été poursuivi : une nouvelle tranche de relevés numériques de terrain d'une zone déboisée au sud-est du château et deux coupes altimétriques des douves et de la contrescarpe ont été réalisés, prolongeant l'étude de 2019.



**Fig. C 03** - Localisation des zones d'interventions prévues pour 2020